

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ BELGE DE GÉOLOGIE

DE PALÉONTOLOGIE ET D'HYDROLOGIE

Association sans but lucratif.

Haut Protecteur : S. M. le Roi.

TOME LIX (1950). — Fascicule 3 et dernier.

Publié avec le concours
du Gouvernement et de la *Fondation Universitaire de Belgique.*

SOMMAIRE

Excursion du 22 au 30 juin 1950. — **A. Lombard**, Compte rendu, p. 241.

Excursion du 9 juillet 1950. — **P. Dumon**, Compte rendu, p. 242.

Séance mensuelle du 18 juillet 1950, p. 257. — **M.-E. Denaeyer**, Eloge funèbre de JULIEN DRUGMAN, p. 257. — **M.-E. Denaeyer**, Cristaux de cassitérite du Ruanda, p. 259. — **A. Delmer**, Coupe en Houiller du Sondage n° 118 de Bourg-Léopold (Camp). Le Westphalien B en Campine occidentale, p. 262. — **P. de Béthune**, La coupe des briqueteries de la Plante, p. 275. — **A. Wéry**, A propos de l'occurrence de l'or et de l'argent dans le Paléozoïque du Sud de la Belgique, p. 281.

Séance mensuelle du 17 octobre 1950, p. 297. — **M.-E. Denaeyer**, Pétrographie de quelques roches bruxelloises des sablières d'Archennes et des environs de Hougaerde, p. 300.

Séance mensuelle du 21 novembre 1950, p. 314. — **L. Cahen**, Deux affleurements nouveaux du Système de la Bushimaite dans la Province du Kasai, p. 315. — **R. Legrand**, Carte géologique et hypsométrique du socle paléozoïque de la Belgique, p. 318.

Séance mensuelle du 19 décembre 1950, p. 342. — **E. Asselberghs**, La faille de Xhoris sur les territoires de Werhomont et de Chevron, p. 344. — **E. Asselberghs**, Note sur la base du Givetien au Nord-Est du bassin de Dinant, p. 351. — **R. Marlière**, *Pteria (Oxytoma) tenuicostata* ROEMER. Espèce stratigraphique du Campanien inférieur dans le Hainaut, p. 356. — **G. Mortelmans**, Stratigraphie et Tectonique des monts Kibara dans la région Mitwaba-Kina, p. 359. — **G. Mortelmans**, Observations sur la morphologie de la région Mitwaba-Haute Kalumengongo (monts Kibara; Katanga), p. 383.

(Voir suite au verso.)

- A. Delmer**, Le sondage de la Brasserie (Montcrœul-sur-Haine) et les allures du Comble Nord dans l'extrémité Ouest du Couchant de Mons, p. 400.
- J. Bollen et A. Delmer**, Un sondage intérieur profond au siège Crachet (Frameries) des Charbonnages Belges, p. 405.
- P. Lenk-Chevitch**, Un diagramme plan à 4 ... N coordonnées pour la représentation pétrographique, p. 410.

Comptes rendus :

- H. Bentz**, Erdöl und Tektonik in Nordwestdeutschland (C. R. par J. Renard), p. 425.
- K. Rankama et Th. Sahama**, Geochemistry (C. R. par J. Jedwab), p. 430.
- Traité de Zoologie**, Anatomie Systématique Biologie (C. R. par E. Dartevelle), p. 431.
- R. W. James**, X-Ray Crystallography (C. R. par A. Delmer), p. 445.
- Dom F. Anciaux, O. S. B.**, Cavernes (C. R. par G. Leclercq), p. 446.
- J. H. F. Umbgrove**, Symphony of the Earth (C. R. par R. Cambier), p. 447.
- M. Robert**, L'Afrique Centrale (C. R. par R. Cambier), p. 452.
- G. W. Tyrrell**, The Principles of Petrology (C. R. par R. Cambier), p. 452.
- Ph. H. Kuenen**, Marine Geology (C. R. par M. A. Lefèvre), p. 453.

Table alphabétique des auteurs, p. 457.

Table générale des matières, p. 459.

REGLEMENT DES PUBLICATIONS.

Le Règlement d'Ordre intérieur de la Société contient une série de dispositions (Art. 34 à 57) auxquelles les auteurs sont priés de se conformer. Il leur est tout spécialement rappelé que :

Les manuscrits doivent être remis au Secrétariat immédiatement après la présentation des communications en séance ou au plus tard dans les trois semaines qui suivent, faute de quoi aucune garantie de publication ne peut être donnée.

Chaque auteur a normalement droit à un maximum de douze pages du *Bulletin* ainsi qu'à deux clichés au trait ou un simili. Tout dépassement lui sera facturé, sauf accord avec le Secrétariat.

Les dessins présentés devront être impeccables. Dans le cas contraire ils seront recommencés aux frais de l'auteur. Il est spécialement recommandé de donner aux inscriptions qui les accompagnent une dimension suffisante pour permettre une réduction appropriée au format du *Bulletin*. Les légendes et titres qui peuvent s'imprimer indépendamment seront évités.

Il est rappelé que les épreuves doivent rentrer dans les trois jours de leur envoi en Belgique et dans les six jours de leur envoi à l'Étranger. Dans ce dernier cas il ne sera envoyé qu'un jeu d'épreuves. Toute correction d'auteur étrangère à la typographie et modifiant le texte primitivement présenté nous étant facturée par l'imprimeur sera reportée au compte de l'auteur. Il est du reste fortement conseillé d'éviter semblables retouches qui ont le grave inconvénient d'amener des retards dans l'impression.

Les articles sont publiés, quant à leur teneur, sous l'entière responsabilité des auteurs. Le Secrétariat se réserve cependant le droit de discuter l'opportunité de certaines publications et de les soumettre éventuellement à l'examen du Comité des Publications.